

Communiqué de presse - 15 décembre 2008

Robert Borrel : le nouveau président de l'ARC pour 2009

Le 12 décembre 2008, l'Assemblée générale de l'Association régionale de coopération du genevois (ARC), a élu M. Robert Borrel, Président d'Annemasse-les Voirons Agglomération pour prendre la présidence de l'ARC pour l'année 2009.

La présidence de l'ARC change chaque année. En 2008, elle était assurée par M. Bernard Fichard, puis, depuis mars 2008, par M. Jean Neury, Président de la Communauté de communes du Bas-Chablais.

Composition et fonctionnement

L'association a été créée en juillet 2002 dans le but de collaborer efficacement avec la Suisse dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Elle regroupe l'ensemble des intercommunalités françaises composant le bassin de vie franco-valdo-genevois.

Dans le cadre du Comité de pilotage du Projet d'agglomération, le Président de l'ARC assure la co-présidence au côté de M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève et de M. Jean-Claude Mermoud Conseiller d'Etat du canton de Vaud.



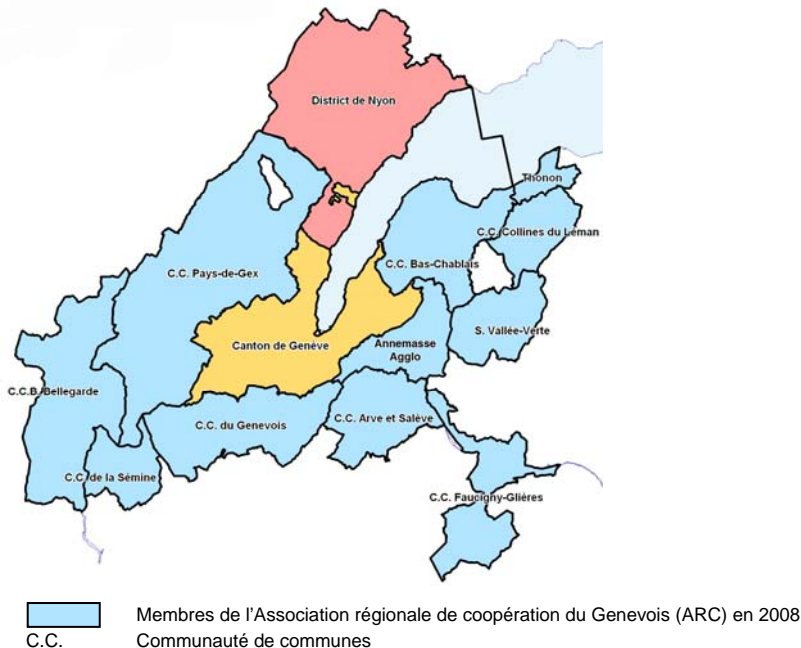
MM Jean Neury et Robert Borrel

► Pour plus d'information, se référer aux documents ci-joint.

Contact presse

Frédéric Bessat, chef de Projet pour le partenariat français
+33 (0) 450 04 54 08 - frederic.bessat@projet-agglo.org

Le périmètre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois en 2008



L'agglomération en chiffres :

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 Région
- 2'000 km²
- 210 communes
- 820'000 habitants
- 400'000 emplois

Zoom sur l'ARC :

- 1'445 km²
- 118 communes
- 301'000 habitants
- 80'000 emplois

Présentation

L'Association régionale de coopération du Genevois (ARC) a été créée en juillet 2002 afin de s'engager au côté du canton de Genève pour la réalisation d'un projet d'agglomération commun transfrontalier.

La composition de l'ARC

Les membres (les collectivités du bassin de vie genevois)

- C.C. du Pays de Gex
- C.C. du Bassin bellegardien
- C.C. de la Semine
- C.C. du Genevois
- C.C. Arve et Salève
- C.C. Faucigny-Glières
- Annemasse-Les Voirons agglomération
- Sivom de la Vallée Verte
- C.C. du Bas-Chablais
- C.C. des Collines du Léman
- Ville de Thonon

Les membres partenaires

- Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie
- Région Rhône-Alpes
- SIAC (Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais)
- SIMBAL (Syndicat mixte intercommunal de gestion du contrat global)
- Les invités permanents
- Etat français
- Parlementaires (députés et sénateurs du périmètre de l'ARC)

Le périmètre de l'ARC s'agrandit. L'Assemblée générale de l'ARC du 12 décembre 2008 a donné son accord pour l'adhésion qui a été sollicitée par la Communauté de communes du Pays Rochois, renforçant ainsi la coopération à l'échelle transfrontalière. Après cette évolution, l'Assemblée générale a acté le principe d'un périmètre conforme au bassin de vie du Genevois français.

Son organisation politique

- Une Assemblée générale
- Un bureau : 1 Président et 3 Vice-présidents issus des intercommunalités de la 1ère couronne (collectivités limitrophes

du canton de Genève), 2 représentants (Ain et Haute-Savoie) pour le reste du périmètre

Son fonctionnement

- Une présidence tournante chaque année
- Une Assemblée générale bimestrielle
- Un Bureau mensuel

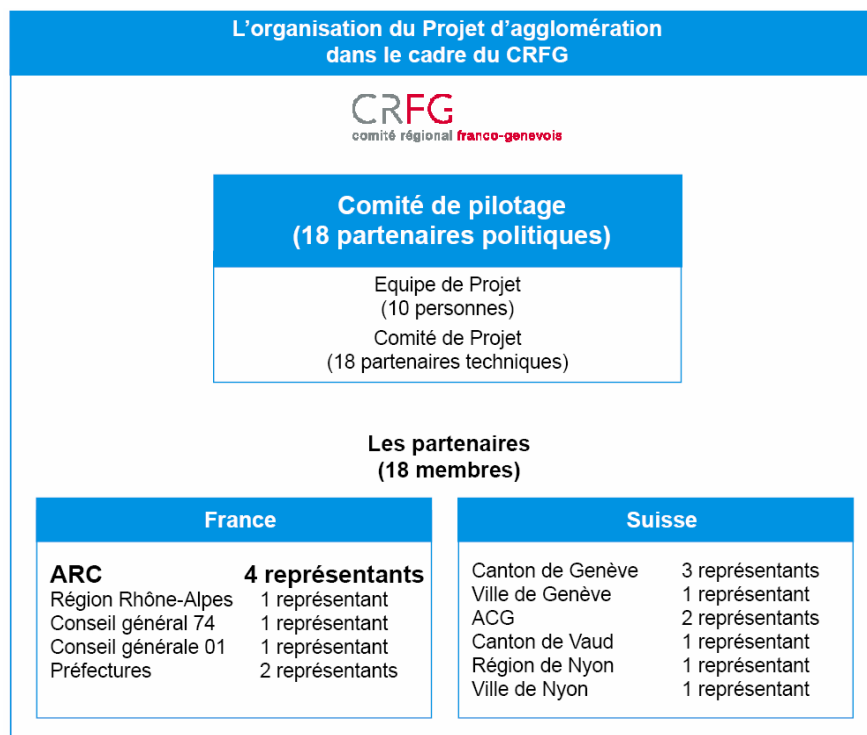
- Le Président et les 3 Vice-présidents sont membres du Comité de pilotage du Projet d'agglomération réunissant les 18 partenaires franco-valdo-genevois

Ses missions principales

- Coordonner la réflexion et l'action de ses membres pour les sujets liés à l'aménagement et au développement du genevois français.

- Conduire et mettre en œuvre le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

La place de l'ARC dans le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois



Les travaux du Projet d'agglomération sont conduits par un Comité de pilotage composé de 18 membres franco-suisse. Il oriente et initie les travaux qu'il propose à la décision du Bureau du Comité régional franco-genevois (CRFG).

La Co-présidence française du Projet d'agglomération est assurée par le Président de l'ARC, au côté de Monsieur Robert Cramer,

Conseiller d'État du canton de Genève en charge du Département du Territoire et de Monsieur Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'État du canton de Vaud en charge du Département de l'Économie.

L'ARC est un partenaire majeur du Projet d'agglomération avec 4 représentants français au Comité de pilotage sur 9.

Les partenaires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Partenariat français



Au niveau de l'Etat : l'Etat français dans le cadre de la Coopération métropolitaine et du CRFG



Au niveau régional : la Région Rhône-Alpes dans le cadre du label « Grands projets »



Au niveau départemental : les Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie dans le cadre des opérations de coopération transfrontalière



Au niveau local : les collectivités françaises du bassin de vie (réunies au sein de l'ARC)



Partenariat suisse



Au niveau cantonal : le canton de Genève et le canton de Vaud



Au niveau régional : la Région de Nyon



Au niveau local : la Ville de Genève, l'Association des communes genevoises (ACG) et la Ville de Nyon



Soutien de l'UE

L'Union européenne dans le cadre d'Interreg (programme d'initiative communautaire qui favorise le développement d'un territoire européen équilibré et harmonieux)